



PROJET ASSOCIATIF

2026-2031

Plus qu'un toit, un chemin

Validation en conseil d'administration du 08 juillet 2026



Sommaire

Glossaire des sigles	p.3
-----------------------------	-----

L'association Le Lien

Notre raison d'être	p.5
Notre Manifeste	p.7
Nos convictions.	p.7
Notre histoire	p.8
Nos valeurs	p.11
Nos missions et champs d'interventions	p.11
Nos moyens d'actions	p.12
L'organisation générale	p.13

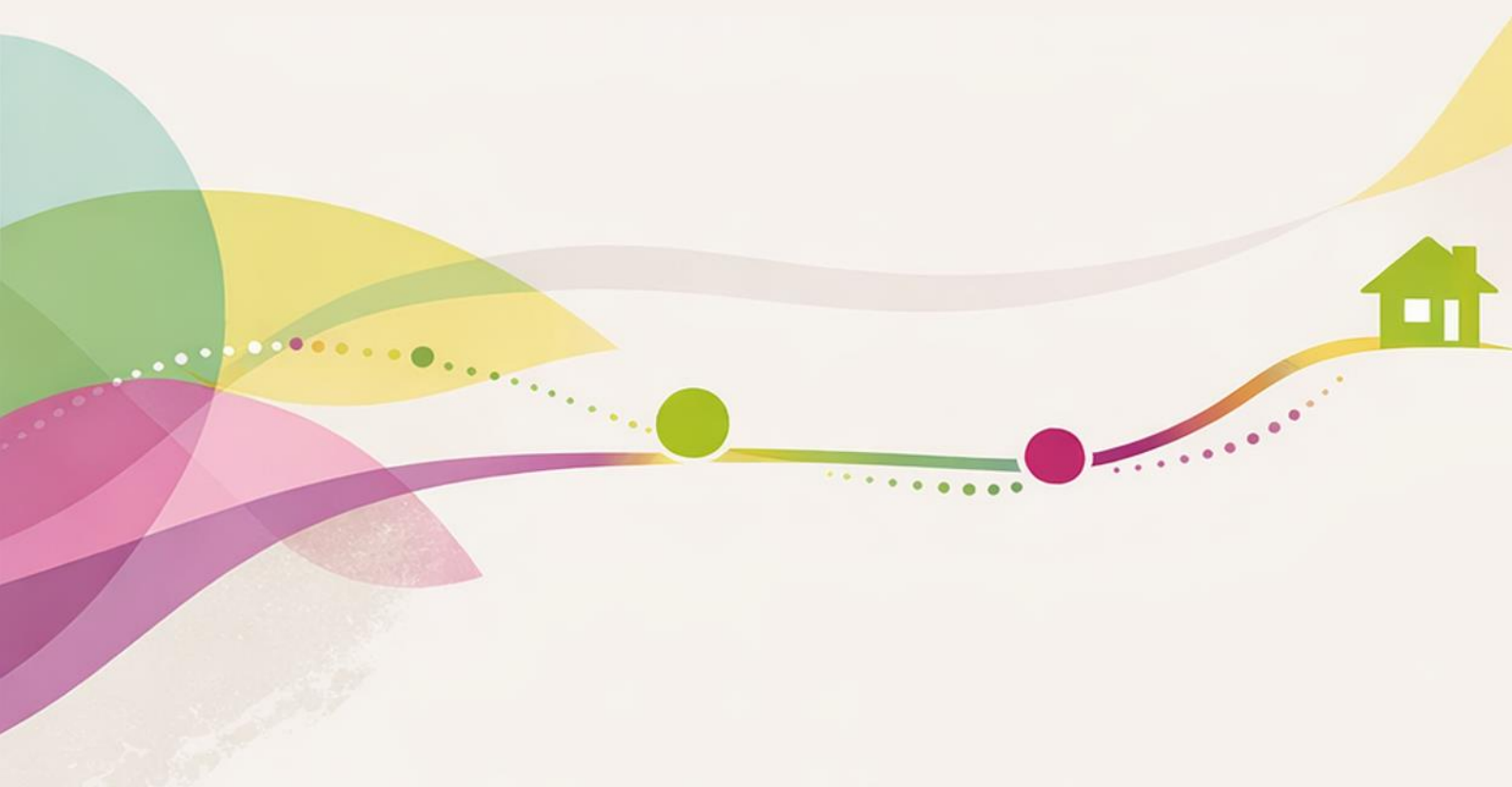
Les axes de notre politique associative

Axe 1 : Porter une ambition pour demain	p.15
Axe 2 : S'inscrire pleinement dans son environnement	p.15
Axe 3 : Conforter sa gouvernance associative	p.15

Objectifs généraux pour la période 2024 à 2029	p.17
---	------

Glossaire des sigles

ALT : Allocation Logement Temporaire
ARA : Auto-Réhabilitation Accompagnée
AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement
CAUP : Centre d'Accueil d'Urgence Permanent
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIP : Conseiller en Insertion Professionnel
CPOM : Contrat Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
CREAQ : Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine
DDETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DHUP : Dispositif d'Hébergement d'Urgence Pérenne
IML : Inter médiation Locative
ML : Médiation Locative
PAMELA / Point Accueil Mobile Ecoute Liaison Accompagnement
SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SLIME : Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie



L'association

Le Lien

Notre raison d'être

À Libourne et sur son territoire, Le Lien existe pour que la mise à l'abri ne soit jamais seulement un toit, mais le premier pas vers une vie plus stable, plus digne et plus choisie.

Née de la rencontre d'acteurs locaux qui ont refusé l'abandon des plus fragiles, l'association accueille, loge, accompagne et relie les personnes en situation de précarité ou d'exclusion, afin de sécuriser leurs parcours, restaurer leurs droits, renforcer leur pouvoir d'agir et favoriser leur inclusion dans la cité.

Avec ses salariés, ses bénévoles, ses administrateurs, ses partenaires et les personnes accompagnées elles-mêmes, Le Lien agit comme une interface humaine entre les personnes invisibilisées et les institutions. Il refuse le sans-abrisme, l'isolement, le manque de perspective et le « zéro solution ».

Fidèle à ses valeurs de bientraitance, d'équité et d'empathie, Le Lien veut rester un acteur de proximité, autonome, solidaire, attentif à ses équipes, ouvert aux coopérations et capable d'inventer des réponses nouvelles face aux fragilités qui traversent le territoire.

Parce qu'un logement n'est pas seulement un toit.

Parce qu'une personne ne se réduit pas à ses difficultés.

Parce qu'un territoire digne ne laisse personne sans lien.

Elle se met en œuvre pour :

Les personnes accompagnées

Sécurisation des parcours, soutien de l'autonomie, prévention de l'isolement

Le territoire

Action en réseau, au plus près des réalités locales

L'association et ses équipes

Engagement des équipes, développement des compétences, promotion de la bientraitance

Manifeste

À Libourne et sur son territoire, l'association met à l'abri, accompagne et relie. Elle agit avec les personnes accueillies, les équipes, les bénévoles et les partenaires pour que chacun puisse retrouver dignité, sécurité, droits et pouvoir d'agir.

Parce qu'un toit ne suffit pas toujours à refaire une vie, Le Lien accompagne aussi ce qui permet de tenir debout : la confiance, la relation, la santé, l'accès aux droits, l'insertion, l'autonomie et la place dans la cité.

Le Lien est né d'un refus : refuser que des personnes restent seules face à la rue, à la rupture, à la violence ou à l'exclusion. Ce refus demeure.

Dans une société où les fragilités deviennent plus complexes, où les troubles psychiques s'aggravent, où l'accès au logement se ferme, où les démarches se numérisent, où les tensions sociales montent, Le Lien choisit de rester du côté des personnes, du territoire et des solutions.

Nous ne voulons pas être seulement un opérateur de dispositifs.

Nous voulons être une association vivante, utile, enracinée, capable d'accueillir ce qui dérange, d'écouter ce qui ne se dit pas, de reconstruire ce qui semble perdu et de relier ce qui s'est défait.

Nous voulons continuer à travailler avec tous les acteurs du territoire dans leur diversité.

Nous voulons renforcer la place des personnes concernées, développer la pair-aidance, faire évoluer notre gouvernance.

Nous voulons chercher de nouvelles alliances, de nouveaux moyens, de nouveaux lieux et de nouvelles formes de solidarité.

Nous ne promettons pas que tout sera simple. Nous affirmons que tout ne doit pas devenir impossible.

Le Lien porte une parole d'intérêt public : aucune personne ne doit être abandonnée à la rue, à l'isolement, à la peur ou à l'absence de perspective.

Notre engagement est clair : accueillir, mettre à l'abri, accompagner, relier et permettre à chacun de reprendre place dans la cité.

Nos convictions

Nous croyons que

Chaque personne, quelle que soit sa situation, conserve une dignité, des droits et une place possible dans la société.

Nous croyons que

Le logement est indispensable, mais il ne suffit pas : il doit s'accompagner d'écoute, de sécurité, de liens, d'accès aux droits, de santé, d'insertion et de reconnaissance.

Nous croyons que

Chaque parcours doit être regardé singulièrement, car aucune fragilité ne ressemble tout à fait à une autre.

Nous croyons que

Les personnes accompagnées ne sont pas seulement bénéficiaires d'une aide, mais actrices de leur projet, de leur reconstruction et, demain, de la vie associative.

Nous croyons que

La sécurité est possible dans l'action sociale, pour les personnes accueillies comme pour les professionnels qui les accompagnent.

Nous croyons que

Les réponses les plus justes naissent du maillage territorial : associations, collectivités, services publics, bailleurs, entreprises, soignants, bénévoles, citoyens et personnes concernées.

Nous croyons que

Préserver une taille humaine, une gouvernance vivante et une direction proche du terrain est une condition de fidélité à l'histoire du Lien.

Nous croyons que

Les précarités nouvelles appellent des formes nouvelles d'action, de coopération, de gouvernance, de financement, de pair-aidance et de participation.



Notre histoire

Le pasteur JURIE arrive à Libourne dans les années 1960. Le retour des rapatriés pose, à l'époque, avec encore plus d'acuité, le problème du logement et de l'accueil périodique des vendangeurs.

Le pasteur fait un certain nombre de suggestions en matière d'hébergement qui trouve un bon écho auprès du Bureau d'Aide Sociale. Se met alors en place un partenariat entre le Diaconat Protestant et le Bureau d'Aide Sociale de Libourne, rejoints bientôt par le Secours Catholique et le Secours Populaire.

De ces premières initiatives qui font lien naissent « Le Lien » grâce au soutien constant du Bureau d'Aide Sociale de Libourne.

5 juin 1970

L'association « Le Lien » est officiellement créée à l'initiative de ses cinq membres fondateurs :

- Diaconat Protestant – Entraide Protestante
- Bureau d'Aide Sociale de Libourne
- Secours Populaire
- Secours Catholique
- Société St Vincent de Paul.

Le Centre d'Accueil ouvre dans une annexe du laboratoire de l'hôpital que ce dernier met à disposition de l'association, pour recevoir des personnes sans-abri pendant 2 nuits. Une personne, Madame COURREGÉ est à demeure. En contrepartie du logement, elle fait l'accueil et assure la préparation du petit déjeuner et des repas du soir. Elle dispose de son dimanche. La relève est alors assurée par des bénévoles des associations fondatrices qui accueillent et servent le repas du dimanche midi. Madame COURREGÉ d'un grand dévouement assure ses fonctions jusqu'en 1992.

1992

L'arrivée, parmi les administrateurs, d'un technicien pour tous les dispositifs sociaux va permettre de faire évoluer l'hébergement de nuit en « Dispositif d'Accueil d'Urgence ».

Octobre 1996

Dans un souci de continuité et de logique et pour répondre aux difficultés de réinsertion dans le libournais, l'association « le Lien » devient porteuse d'une activité d'insertion par l'activité économique basée sur le maraîchage biologique, « Les Jardins de Cocagne en Libournais ». Cette activité, devenue « Jardins de la Solidarité » devra être abandonnée, à contre cœur, le 31 décembre 2006, le projet étant non viable financièrement.

2002

Mise en place du 1er dispositif « Grand Froid ». Il s'agit cette année-là de gérer 36 places supplémentaires à la demande de la DDASS.

De 1970 à 1990

L'association repose en grande partie sur le bénévolat, le don des sympathisants et une subvention de la mairie de Libourne.

Les besoins des personnes accueillies changent, «aux routards» du début s'ajoutent des personnes qui, pour des raisons diverses, sont en grandes difficultés, sans logement, sans travail, sans ressources, de plus en plus jeunes et qui souhaitent sortir de cet état.

Deux nuits d'hébergement ne suffisent pas, elles ont besoin d'un accompagnement et de se poser. Des dérogations sont accordées quant à la durée du séjour. Il y a nécessité de professionnaliser l'encadrement.

1994

L'association Le Lien se dote d'un réseau de chambres d'hôtel et d'appartements. Des professionnels qualifiés sont engagés. L'association envisage de transformer son activité hébergement en CHRS afin de la pérenniser.

2000

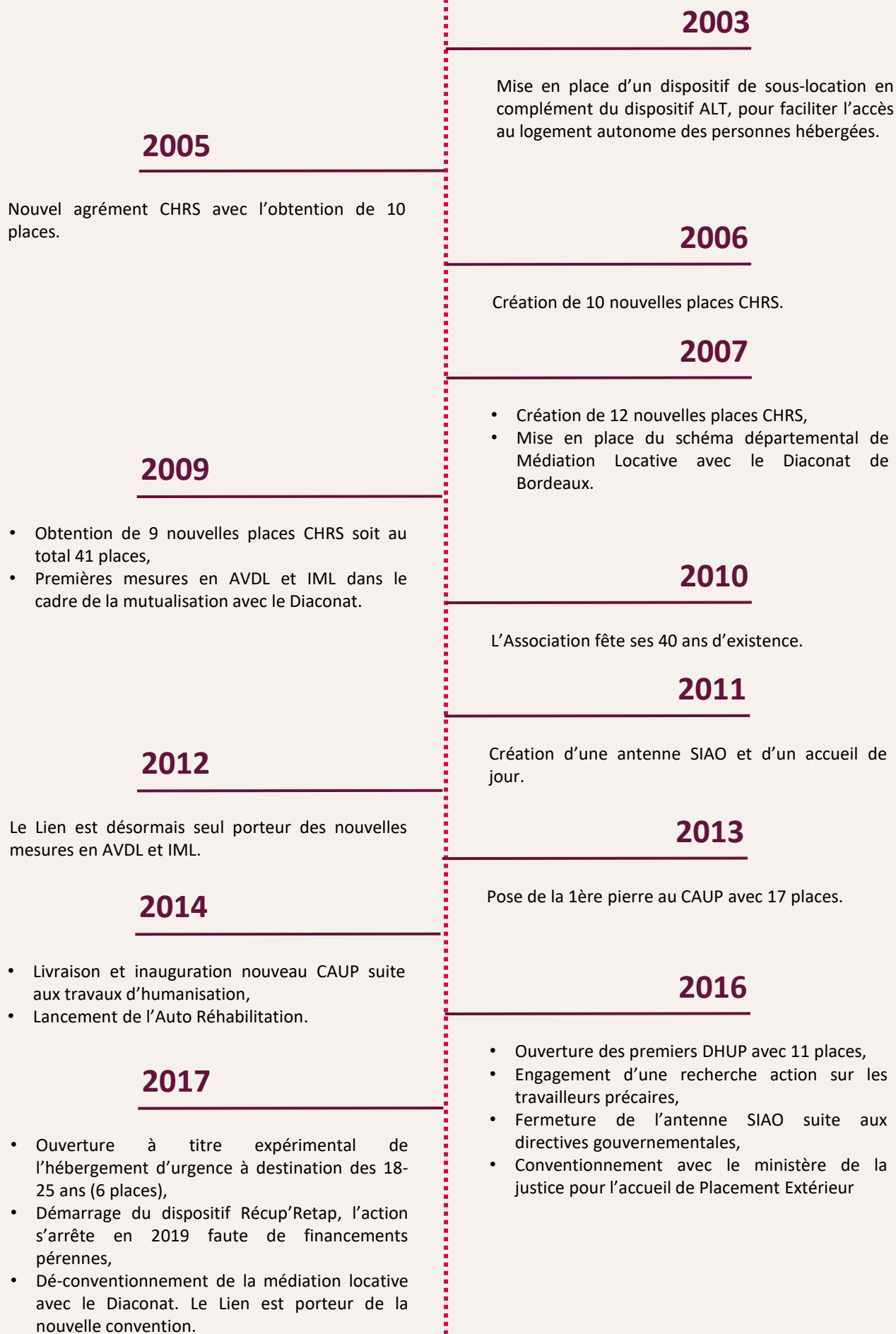
L'embauche d'un directeur et de travailleurs sociaux va permettre la réorganisation du Centre d'Accueil Collectif et sa professionnalisation.

11 juin 2001

Le Lien obtient l'agrément pour la création de 42 places au CHRS, devenu caduque en 2004, en raison de l'absence de financement de l'Etat.

L'association fait face à l'accroissement des ressources de fonctionnement sous forme de subventions :

- Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
- Ville de Libourne
- Conseil Général



2019

- Lancement par le FSL et l'AROSHA de l'expérimentation « 30 logements d'abord », 10 situations accompagnées par l'association,
- Création de 12 places supplémentaires d'Hébergement d'Urgence,
- Création du dispositif PAMELA Point Accueil Mobile Ecoute Liaison Accompagnement, accueil de jour mobile.
- En 2020 : professionnalisation de l'accueil de jour de Libourne.

2022

- Ouverture de 3 places d'hébergement d'urgence à destination des publics « invisibles » au 1 janvier 2022, fermeture en 2023,
- Signature du CPOM avec la DDETS pour les activités CHRS, PAMELA, Accueil de jour, les places DHUP jeunes, Femmes, Familles. 39 places subventionnées sont transformées en places CHRS,
- Création d'un poste de Conseiller en Insertion Professionnelle (CIP),
- Lancement du dispositif l'Intermédiation Locative à destination des populations déplacées d'Ukraine,
- Mise en œuvre de chantiers pédagogiques et de chantiers Auto Réhabilitation Accompagnée orientés par le Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ) dans le cadre du Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME),
- Ouverture des LHSS Mobiles.

2018

- Ouverture de 14 places DHUP supplémentaires,
- Conventionnement avec le tribunal judiciaire de Libourne pour l'éviction d'auteurs de violences conjugales,
- Conventionnement avec le ministère de la justice pour l'accueil de personnes devant effectuer un Travail d'Intérêt Général.

2021

- Ouverture de 4 places LHSS hébergement Lits Halte Soins Santé,
- Transformation de 12 places d'hébergement «hiver» en Dispositif d'Hébergement d'Urgence Pérenne (DHUP),
- Création de 2 places d'hébergement réservées à l'accueil de femmes victimes de violences conjugales.

2024

- Ouverture de 2 places LHSS hébergement,
- Arrêt du dispositif ARA,
- Lancement du projet de création d'un bâtiment dédié à l'accueil de jour.

Toutes ces années ont été, de la part des membres fondateurs et des bénévoles engagés, des années de réflexion pour maintenir et faire évoluer « Le Lien » afin qu'il réponde toujours à sa vocation première : **l'accueil, la mise à l'abri et le soutien aux plus démunis.**

Nos valeurs

Elles se fondent sur le nom intrinsèque de l'association « Le Lien » et se traduisent par notre engagement à accueillir inconditionnellement et de manière globale toute personne en difficulté qui en exprime le souhait.

Cet engagement repose sur la reconnaissance de chacun comme individu unique, qui mérite respect, assistance, protection et maintien des ses droits et de sa place de citoyen.

BIENTRAITANCE

La bientraitance, c'est respecter l'autre en se rendant disponible et en questionnant continuellement la justesse de nos pratiques.

ÉQUITÉ

L'équité, c'est offrir à chacun ce dont il a réellement besoin pour avancer, dans le respect de ses capacités et de son autonomie.

EMPATHIE

L'empathie, c'est comprendre le vécu de l'autre sans s'y dissoudre, pour ajuster notre manière de l'accompagner.

Missions et champs d'interventions

Accueillir et répondre à l'urgence de manière inconditionnelle, loger et accompagner sans préjugés sur la personne dans une ambition de retour vers l'autonomie.

« Remettre l'homme debout et acteur dans la cité ».

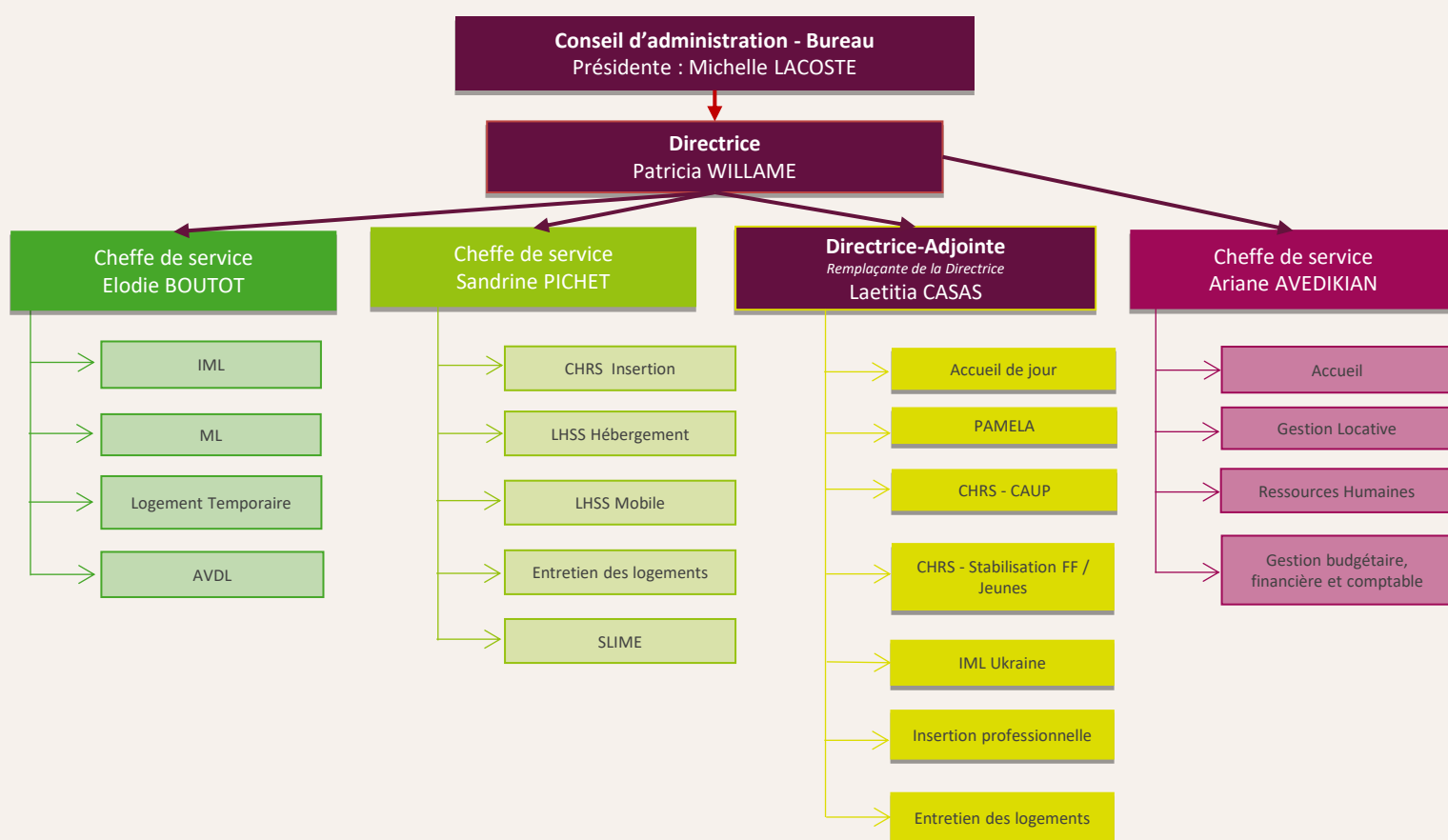
L'action de l'Association à destination des plus démunis s'inscrit dans le champ social de la lutte contre l'exclusion. Elle assure une fonction d'accueil d'urgence, d'hébergement et d'accompagnement social avec le logement adapté et autonome, l'accès aux droits communs pour les résidents (santé, protection, dispositifs spécifiques d'insertion) et l'aide matérielle.

Nos moyens d'actions

Une structure gestionnaire avec ses administrateurs :

- 1er collège : membres de droit, membres fondateurs
- 2ème collège : membres associatifs
- 3ème collège : membres élus des communes
- 4ème collège : membres adhérents, société civile

Ainsi que ses bénévoles à l'accueil de jour et ses professionnels.



Lexique :

ARA : Auto-Réhabilitation Accompagnée

AVDL : Accompagnement vers et dans le Logement

CAUP : Centre d'Accueil d'Urgence Permanent

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

LHSS : Lits Halte Soins Santé

IML : Intermédiation Locative

ML : Médiation Locative

SLIME : Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie

PAMELA : Point d'Accueil Mobile, d'Ecoute et Liaison et d'Accompagnement

L'organisation générale

L'offre de service est organisée autour de deux principes complémentaires.

1

Des établissements et services distincts

L'organisation repose sur des établissements et services distincts, chacun disposant de son propre projet de service, adapté aux besoins spécifiques des publics accompagnés.

2

Une coordination transversale

Ces établissements et services s'inscrivent dans une coordination transversale associant la direction, l'encadrement et les fonctions supports.

Cette coordination permet :

- le partage d'informations,
- la continuité des parcours des personnes accompagnées,
- la cohérence des pratiques professionnelles.

Elle s'appuie sur des outils numériques communs tels que le dossier usager, des espaces de partage de documents et des outils de pilotage.

Ces supports contribuent à sécuriser les données et à faciliter le suivi des accompagnements.

Les axes de notre politique associative

Les axes de notre politique associative



PORTER SES VALEURS

L'association souhaite :

- Communiquer et affirmer une parole politique pour conforter son action en faveur de l'accueil inconditionnel des personnes et son ancrage dans la société civile.
- Revendiquer la mise en œuvre de ses valeurs dans l'action au quotidien de ses salariés et de ses bénévoles et rester attentive aux besoins émergents et aux nouvelles formes d'exclusion sociale.
- Répondre aux besoins repérés, par des actions et projets de développement qui favorisent la logique de parcours vers le logement autonome et l'accompagnement de la personne dans son projet de vie.



S'INSCRIRE PLEINEMENT DANS SON TERRITOIRE

L'association est ouverte et reste à l'écoute des besoins du territoire. Elle collabore activement avec les pouvoirs publics et acteurs privés du secteur et participe aux réseaux et collectifs qui assurent la prise en charge des publics concernés.

Elle s'inscrit dans le développement et la formalisation de coopérations externes avec les autres acteurs du secteur et du territoire, qui contribuent et confortent son action, visant à répondre à une logique de parcours des personnes accueillies.



CONFORTER SA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

L'association souhaite :

- Affirmer le rôle et les missions de son Conseil d'Administration afin de mieux articuler sa fonction politique et la fonction technique et opérationnelle des équipes.
- Assurer la bonne communication avec ses salariés.
- Veiller à la pérennité de son action tout en veillant à la transmission de son histoire et de ses valeurs aux salariés qui composent l'association ainsi qu'auprès des bénévoles.
- Créer une dynamique associative et de co-responsabilité entre les administrateurs et les salariés.

L'association crée les conditions et les outils pour favoriser une communication externe vis-à-vis de l'ensemble des acteurs et de l'opinion publique et permettre une meilleure connaissance de son action politique et opérationnelle.

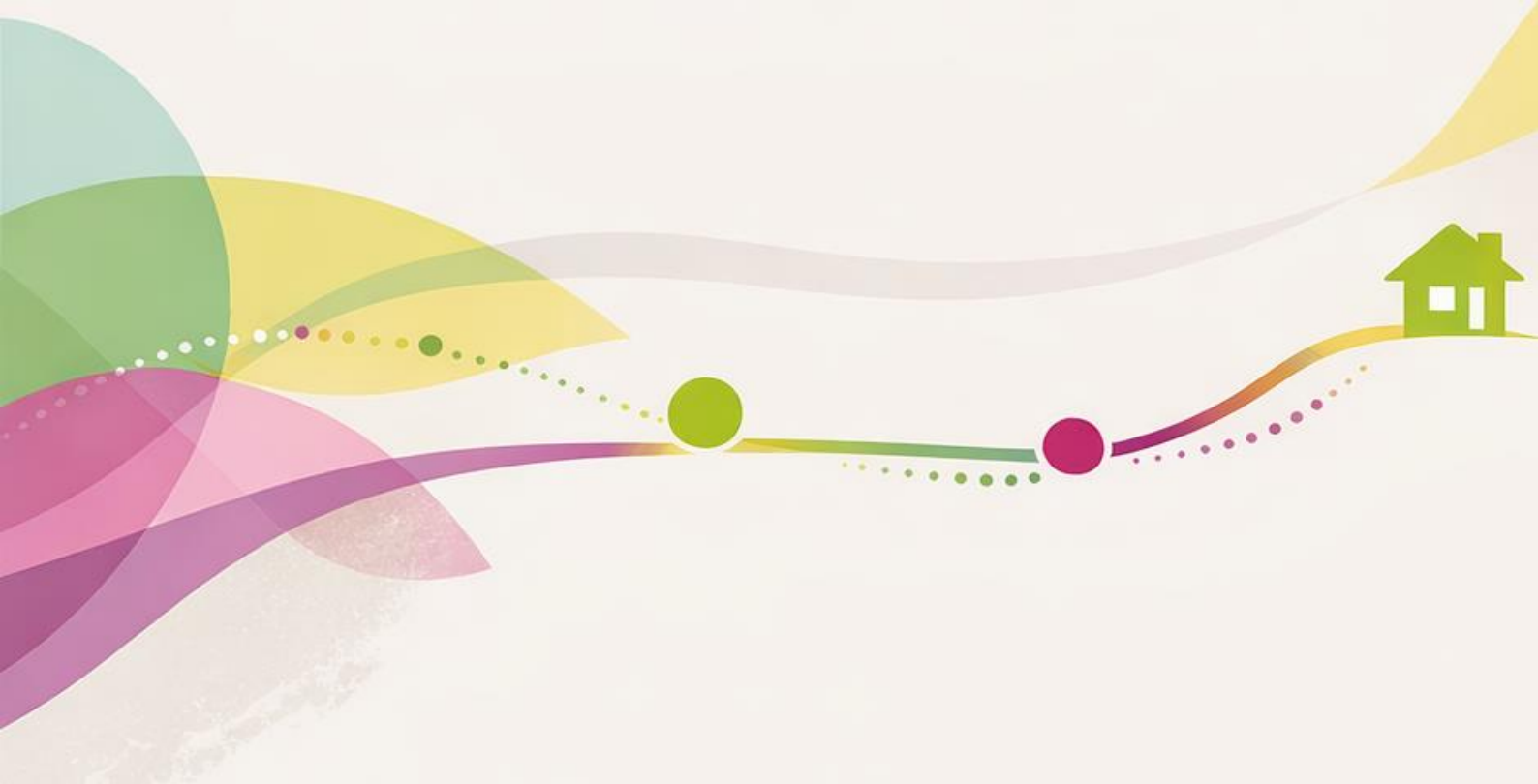
Nos objectifs généraux pour la période 2026 à 2031

Nos objectifs généraux pour la période 2026 à 2031

Assurer la pérennité des actions de l'association Le Lien :

- Sauvegarder et maintenir les valeurs fondatrices de l'association Le Lien.
- Affirmer le rôle du conseil d'administration et dynamiser la vie associative.
- Asseoir un projet politique et territorial.
- Développer et formaliser des coopérations dans une logique de réponse aux parcours des personnes accompagnées.
- Développer une communication associative externe.
- Perdurer dans un environnement incertain, imprévisible et complexe.

Le projet associatif du Lien veut à la fois témoigner d'une ambition au service des plus démunis, et de la volonté de « faire » au quotidien, dans le cadre de valeurs associatives affirmées.



En partenariat avec

